



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 24 novembre 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKTHAOUI

Membres présents :

M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - Mme BERNARD
M. BERNARD - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY -
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - M. DINCHER - M. DOUHAIT - M. DUBOIS -
M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN - M. ETIEVANT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT -
Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G -, M. GILLOT J.P - Mme HERVIEU -
M. HESSE - M. JOLY - M. JULIEN - M. IZIMER - M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY -
M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - M. MOREAU -
M. NOWOTNY - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. ROIZOT - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents :

M. AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - M. BEKTHAOUI - M. BERTELOOT - M. BRENOT -
M. BRESSAND (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. BRIOT - M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) -
M. CHAPUIS - M. DELATTE - M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAIT) - M. DODET -
Mme FLAMENT - M. GONDELLIER - Mme MASSU (pouvoir à M. NOWOTNY) - M. MILLOT (pouvoir à
M. PRIBETICH) - M. MENUT (pouvoir à M. PARIS) - M. NUDANT - M. PERRIN - M. PINON (pouvoir à
M. JULIEN - Mme POPARD (pouvoir à M. GUY GILLOT)

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMERATION - Réseau
Métropolitain Rhin- Rhône**

Par délibération du 16 décembre 2004, Le Grand Dijon avait décidé de participer à la mise en place du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône

En juillet 2005, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, Nicolas SARKOZY ainsi que le ministre délégué à l'Aménagement du Territoire, Christian ESTROSI, viennent de retenir le réseau métropolitain Rhin- Rhône (Dijon – Besançon – Belfort – Montbéliard – Mulhouse – Agglomération trinationale de Bâle) au titre des 9 métropoles françaises sélectionnées dans le cadre de la seconde et dernière session de l'appel à coopération métropolitaine lancé en juin 2004 par la DATAR et le gouvernement.

Les Maires et Présidents des villes centres, des agglomérations et des 3 régions concernées se félicitent de cette décision qui vient couronner un long travail de préparation, de concertation et d'élaboration d'une stratégie commune obtenue grâce à l'excellente collaboration entre les exécutifs de ces collectivités, Jean-Marie BOCKEL, Maire de Mulhouse, Jean-Pierre CHEVENEMENT, Maire de Belfort, Président de l'agglomération, Jean-Louis FOUSSERET, Maire de Besançon, Président du

Grand Besançon, François REBSAMEN, Maire de Dijon, Président du Grand Dijon, Louis SOUVET, Maire de Montbéliard, Jo SPIEGEL, Président de la Communauté d'agglomération Mulhouse-Sud Alsace, Barbara SCHNEIDER et Jean UEBERSCHLAG, respectivement Présidente et Vice-Président de l'Agglomération Trinationale de Bâle.

Les trois Présidents de Région, Adrien ZELLER pour l'Alsace, Raymond FORNI pour la Franche-Comté et François PATRIAT pour la Bourgogne ont été signataires du dossier et ont ainsi fortement contribué à la réussite collective de cette candidature.

Le 30 septembre, les membres de ce réseau se sont réunis à Besançon pour créer une association support dont les statuts approuvés ont été déposés le 6 octobre 2005.

Cette association devra préparer un projet métropolitain reposant sur plusieurs axes de développement qui sera élaboré dans la période 2005-2006 et déboucher sur un contrat métropolitain qui engagera les différents partenaires et l'Etat sur les six thématiques stratégiques qui sont :

- Accessibilité,
- Université recherche,
- Economie,
- Santé,
- Culture,
- Nouvelles technologies.

L'ensemble des partenaires de la société civile au travers des conseils de développement, le monde universitaire, économique et de la recherche seront appelés à participer aux travaux de cette association.

Le plan de financement est le suivant :

	<i>Territoire</i>	<i>Population</i>	<i>Cotisation Année pleine</i>	<i>Cotisation Année 2005 (1/3)</i>
<i>Membres fondateurs : 0,30€ par habitant et par an</i>	Mulhouse	172 561	51 768 €	17 256 €
	Grand Dijon	230 390	75 117 €	25 039 €
	Besançon	176 000	52 800 €	17 600 €
	Belfort	95 825	28 747 €	9 582 €
	Montbéliard	121 101	36 330 €	12 110 €
	ATB	197 000	59 100 €	19 700 €
<i>TOTAL</i>		1 012 877	303 863 €	101 287 €
<i>Membres associés : 0,10 € par habitant et par an</i>	Le Creusot	92 280	9 228 €	3 076 €
	Châlon	103 100	10 310 €	3 436 €
<i>TOTAL</i>		195 380	19 538 €	6 512 €
<i>Régions</i>	Alsace		A fixer	20 000 €
	Bourgogne		A fixer	20 000 €
	Franche-Comté		A fixer	20 000 €
<i>TOTAL</i>				60 000 €
<i>Etat*</i>				120 000 €

En 2006, la participation de l'Etat s'élèvera à 80 000 euros.

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer** une subvention à hauteur de 25 039 euros à l'association Réseau Métropolitain Rhin-Rhône,
- **D'autoriser** le Président à procéder au versement de cette subvention,
- **D'autoriser** le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le **25 NOV. 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

28 NOV. 2005

